



UN SALE COUP POUR L'HÔPITAL PUBLIC DE LUÇON



Le service spécialisé de soins de suite et de réadaptation fonctionnelle de l'hôpital est fortement menacé à brève échéance.

Dans un premier temps, dix lits d'hospitalisation complète en soins de réadaptation spécialisée ont été supprimés en 2019.

Aujourd'hui, c'est la volonté affichée de n'avoir plus à Luçon qu'un service polyvalent (ce que nous connaissions sous le nom de « convalescent »).

Unacceptable...

On ne peut pas accepter cette amputation d'un service très utilisé, très qualifié et indispensable à la population du Sud Vendée.

Dans de telles conditions, il est facile de comprendre que les besoins en professionnels ne seront plus les mêmes.

D'ailleurs, le recrutement d'un médecin généraliste début Novembre le démontre.

Ne pas se tromper...

Bien sûr que le recrutement d'un médecin généraliste sur le site de Luçon est une bonne nouvelle !...

Mais elle ne dédouane en aucun cas la direction hospitalière sur l'urgence de recrutements de médecins rééducateurs indispensables pour que perdure le service spécialisé de réadaptation fonctionnelle.

Service toujours composé aujourd'hui, d'une équipe qualifiée, de matériel de pointe et d'une balnéo.

Enfin, la pérennité de l'hôpital de jour est conditionnée elle aussi, par le recrutement de ces médecins spécialisés.

En prenant une telle décision, on se soucie peu des patients et des professionnels.

Aujourd'hui des patients et leur famille sont inquiets, ils redoutent l'éloignement géographique avec, en plus un surcoût financier.

Comment dans de telles conditions pourront-ils poursuivre leurs soins ?

Ce service n'est pas sous-utilisé, bien au contraire, il accueille des patients au-delà de la ville, et rayonne en particulier sur tout le sud-Vendée : ce n'est donc pas ce qui justifie sa fermeture mais bien une volonté politique déterminée de casse des services publics.

Alors que M. le 1er Ministre, et Mme la Ministre de la Santé font des déclarations tonitruantes pour "**sauver l'hôpital Public**", dans le même temps il promulgue la loi "**Ma Santé 2022**" qui a pour objectif de regrouper les services spécialisés dans les hôpitaux centres, tout en réduisant la capacité hospitalière publique.

Une telle politique crée les inégalités territoriales face aux soins, réduit fortement l'attrait de nos hôpitaux locaux, accroissant ainsi la désertification médicale.

Et que dire de l'emploi !...

**NE LAISSONS PAS PARTIR
notre service spécialisé de réadaptation fonctionnelle.
EXIGEONS LES MOYENS POUR SON MAINTIEN ET SON
DEVELOPPEMENT**

Usagers, médecins, professionnels de santé, élus de la population :

Ensemble empêchons ce mauvais coup.

***l'ADSP appelle à signer la pétition
et à un rassemblement le samedi 14 décembre à 14h30 place Leclerc***

Luçon le 04 décembre 19

Ci-dessous, une première liste de soutien à cette action :

Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

Comité des Sables d'Olonne.

Comité de soutien des usagers de l'hôpital de Montaigu.

Comité d'appui (pays Yonnais) aux actions pour les services de santé, les hôpitaux, les Ehpad, publics.

Union Locale des syndicats CGT du Luçonnais